

## Comment remplir le formulaire de notification de mise en service

### 1. Objet de la demande

Si c'est votre premier système photovoltaïque, il s'agirait alors d'un nouveau site de production d'électricité.

### 2. Le site de production

Veillez remplir l'adresse du lieu de l'installation du système photovoltaïque et le code EAN du compteur d'électricité que vous trouverez sur vos factures d'électricité.

### 3. Le demandeur

Veillez compléter ce qui s'applique à vous.

### 4. L'installation de production d'électricité

#### 4.1 Données techniques de l'installation

La puissance installée totale est le nombre de panneaux de votre installation multiplié par la puissance par panneaux. Vous pouvez retrouver des données en détails sur vos panneaux dans les documents de livraison.

La puissance maximale de sortie fait référence à votre onduleur. Vous pouvez trouver ces données dans les documents de livraison.

Veillez consulter la colonne indiquant votre type d'onduleur.

La case concernant le relais de découplage ne concerne pas des installations domestique.

Les données sur votre batterie est aussi disponible dans les documents de livraison.

#### 4.2 Mode de comptabilisation de l'énergie

Via compteur existant.

### 5. Contrôle de l'organisme agréé

Vous pouvez trouver tous les données concernant l'inspection de votre système photovoltaïque dans le rapport RGIE parmi les documents de livraison.

### 6. Annexes obligatoires à joindre à votre demande

Tous les annexes font partie des documents de livraison. Le rapport RGIE est nommé 'AREI OK'. Le schéma unifilaire de l'entièreté de l'installation photovoltaïque font aussi part des documents de livraison, vous pouvez aussi le retrouver dans le rapport RGIE.

Le rapport RGIE contient aussi des photos datées et lisibles de panneaux.